



AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES - CÔTE D'AZUR FRANCE TOURISME
CONCEPTION ET LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DIGITALE DE CONVERSION
#CÔTE D'AZUR FRANCE SUR LES MARCHES US & CANADA

Consultation n°	2025 MKOFF 01
Procédure	Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

<p>1- Commanditaire – Pouvoir adjudicateur</p> <p>2- Objet de l'appel d'offres & Contexte</p> <p>3 - Prestation attendue</p> <p>4 - Déroulement de l'appel d'offres et Critères de sélection du prestataire</p> <p>5 - Renseignements et Ressources complémentaires</p> <p>Date de publication : Lundi 13 janvier 2025</p> <p>Date limite de remise des plis : Mardi 4 février 2025</p>

1- Commanditaire – Pouvoir adjudicateur

Le commanditaire de cette consultation est Côte d'Azur France Tourisme (Association loi 1901 – N° de Siret : 300 243 490 00053), situé au 455, Promenade des Anglais – CS 53126 – Bâtiment Horizon – 06203 Nice Cedex 3. L'organisme est présidé par Alexandra BORCHIO FONTIMP et dirigé par Claire BEHAR, Directrice générale.

Côte d'Azur France Tourisme a pour mission la préparation et la mise en oeuvre de la stratégie de développement et de marketing de la destination #CotedAzurFrance sur le territoire national et à l'International. Conformément à son plan d'actions, Côte d'Azur France Tourisme déploie chaque année une centaine d'actions à destination des clientèles touristiques française et étrangère (opérations BtoC sous forme digitale ou via des salons grand public) et des professionnels du tourisme de type tour-opérateurs, agences de voyage, presse spécialisée (opérations BtoB).

2- Objet de l'appel d'offres et Contexte

Dans le cadre de sa stratégie de promotion et de communication de la marque de destination Côte d'Azur France pour 2025, Côte d'Azur France Tourisme déploie diverses campagnes digitales « Côte d'Azur France » en lien avec des opérateurs privés pour soutenir et accompagner la fréquentation touristique sur la Côte d'Azur, notamment sur les ailes de saison.

Dans cet objectif, Côte d'Azur France Tourisme lance un appel d'offres auprès des OTA, plateformes de réservation en ligne média, comparateurs d'offres etc... afin de bénéficier de l'expertise et de la notoriété d'une marque commerciale de la distribution pour **la conception et le lancement d'une double campagne digitale de conversion sur les marchés USA et Canada.**

3- Prestation attendue

L'accompagnement du prestataire retenu portera sur la prestation générale suivante :

Conception et lancement d'une campagne digitale de conversion (cohérente avec la campagne de communication qui sera déployée) ayant pour objectif de favoriser et aboutir à la vente des nuitées hôtelières et en résidences de tourisme additionnelles et de billets d'avion sur la Côte d'Azur.

La campagne expérientielle a pour objectif majeur de déclencher des séjours sur la destination hors période estivale. Il s'agit d'accroître les efforts de commercialisation en valorisant des produits (séjours et prestations sèches) en s'association avec des transporteurs et/ou acteurs privés et en ciblant l'Amérique du Nord.

Les principales caractéristiques des prestations attendues sont les suivantes :

- **Périmètre géographique** : Littoral, moyen et haut-pays du département des Alpes-Maritimes (échantillon à affiner en fonction des partenaires associés) y compris la Principauté de Monaco.
- **Période de lancement** : dès cet hiver (fin février) pour valoriser le printemps jusqu'en Juin (selon évolution du contexte géopolitique, sanitaire...). Campagne à prolonger sur l'après-saison estivale selon budget.
- **Durée de la campagne on-line** : Variable (opération d'une durée longue sur plusieurs mois privilégiée).
- **Cibles** : Tout public en quête de séjours sur les destinations méditerranéennes avec audience ayant un intérêt sur la nature, l'outdoor, l'écotourisme, la mer, l'art de vivre, l'évasion, la gastronomie et souhaitant voyager au printemps (et/ou à l'automne). Mise en valeur de l'expérience client.
- **Pays** : Marchés lointains long-courrier USA & Canada.
- **Configuration des campagnes** : Campagnes de conversion mettant en valeur la destination #CotedAzurFrance et les villes partenaires renvoyant sur des offres d'hébergements hôtelières et résidences de tourisme. Mise en place possibles de deals hôteliers et à forte valeur ajoutée sur les grandes villes azuréennes de la destination (Antibes – Nice – Cannes – Monaco) pendant la durée de la campagne.
- **Flexibilité dans les activations et désactivations des campagnes** en fonction de la conjoncture des crises non anticipées de diverse nature.
- **Organisation générale** : Les campagnes on-site et programmatiques devront reposer sur la mise en place d'une landing page dédiée qui bénéficiera de dispositifs display pour valoriser cette page d'atterrissage.

- **Leviers d'activation incontournables :**
 - Page d'atterrissage mettant en valeur du placement de produits : séjours – vols – hôtels - market place – packages... BtoC inspirational mettant en exergue les atouts commerciaux de la destination.
 - Plan média à définir avec Côte d'Azur France pour une conquête de l'audience au sein l'univers du partenaire mais aussi des dispositifs de campagne programmatique à envisager.
 - Bannières génériques et dédiées aux partenaires « villes » : rotation selon % à définir.
 - Autres dispositifs : sur proposition de l'opérateur (push mobile – newsletters – réseaux sociaux...).
- **Positionnement à privilégier :** Code de marque Côte d'Azur France à respecter selon la campagne de communication « Pure Bonheur » (visuels et accroches fournis ultérieurement).

4- Déroulement de l'appel d'offres & Critères de sélection du prestataire

4-1 Dossier de candidature

La présente consultation est publiée **le lundi 13 janvier 2025** sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.marches-securises.fr et sur le site internet www.cotedazurfrance.fr

La réception des dossiers de candidature est fixée au plus tard le mardi 4 février 2025 à 15 h 30. Les dossiers de candidature devront impérativement être déposés sur la plateforme mentionnée ci-dessus.

Chaque dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments détaillés ci-après.

Documents techniques

- Une présentation de la société, de ses références et expertises en termes de publication et une présentation de l'équipe projet mobilisée à la campagne « Amériques » et d'un référent pour Côte d'Azur France Tourisme.
- Une note présentant l'approche et les orientations stratégiques pour la création et le lancement de la campagne digitale (caractéristiques techniques, format, méthodologie, échéances, activations marketing, etc.).
- Un exemple de maquette.
- Un descriptif détaillé de la méthodologie proposée par rapport aux objectifs décrits ainsi qu'un rétroplanning et étapes clés sur la base d'un lancement courant de l'hiver.
- Un devis chiffré et détaillé de la prestation (tous frais « annexes » inclus) relatif à la création et au lancement de la campagne.
Les prix devront être indiqués en HT et TTC.

L'apport du prestataire privé retenu viendra en complément du budget prévisionnel prévu afin de renforcer l'opération dans une logique publique-privée gagnante pour chacune des parties. Il est attendu un abondement jusqu'à 100% supplémentaire de la part du prestataire retenu (à valoriser dans le Plan Média global #CotedAzurFrance).

Documents administratifs

- N° de SIRET, TVA interne, intracommunautaire.
- Extrait Kbis de moins de 3 mois.
- Les formulaires DC1 et DC2.
- Le formulaire DC4 si appel à la sous-traitance.

- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle de l'année en cours.
- Attestation de vigilance (sociale) et attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois.
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par la société soumissionnaire.

4-2 Critères d'attribution

Une grille d'évaluation, basée sur les éléments décrits ci-dessous, servira d'outil d'analyse et de sélection des propositions. Côte d'Azur France Tourisme retiendra la proposition la plus avantageuse économiquement et appréciée en fonction des critères et pondérations suivants :

Liste des critères <i>(total : 20 points)</i>	Description
Créativité, respect du cahier des charges <i>4 points.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et cohérence du projet - Supports adaptés à la destination (<u>maquette visuelle indispensable</u>) - Flexibilité dans les activations et désactivations des campagnes en fonction de crises non anticipées de diverse nature
Prix de la prestation et délais de réalisation <i>7 points.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Décomposition du prix global faisant apparaître les différents éléments - Rétroplanning pour un lancement dès février - Abondement jusqu'à 100 % proposé du prestataire pour permettre de décupler la campagne
Références et envergure du prestataire <i>4 points.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lien à établir avec base de données clients - Capacité à mobiliser des partenaires socio-professionnels azuréens (Hôteliers, résidences de tourisme, gîtes de France) - Agilité du prestataire
Capacité d'évaluation <i>3 points.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'évaluation de la campagne, notamment sur la partie conversion (nuitées d'hôtels générées, panier moyen, CTR, achat d'activités, durée de séjours etc... et localisés par ville) - Rapport Côte d'Azur et rapport affiné par ville
Durabilité <i>2 points.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration de critères liés au tourisme durable

4-3 Coûts et modalités de paiement

Le coût global du projet pour Côte d'Azur France Tourisme (hors participation du partenaire privé) est estimé à **48 000 euros HT** sur l'année 2025.

Le paiement de la prestation s'effectuera en trois échéances :

- **Versement d'un acompte de 50% de la prestation à notification du marché**
- **Le solde à la réception de la prestation finalisée de 50%**

Le paiement sera effectué par Côte d'Azur France Tourisme par virement sur présentation de factures. Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception de la facture.

5- Renseignements et Ressources complémentaires

Afin d'obtenir tous les renseignements complémentaires, les soumissionnaires devront directement faire parvenir leurs demandes écrites sur le site www.marches-securises.fr.

Renseignements administratifs relatifs au dépôt des candidatures :

Thierry CIRRITO, Responsable Administratif, Financier et Relations Institutionnelles

Côte d'Azur France Tourisme.

455, Promenade des Anglais, CS 53126, Bâtiment Horizon, 06203 Nice Cedex 3.

E-mail : t.cirrito@cotedazurfrance.fr

Téléphone fixe : 04 93 37 78 77

Ressources complémentaires & sites de Côte d'Azur France Tourisme :

Site officiel de la destination Côte d'Azur France : www.cotedazurfrance.fr

Site officiel de la marque Côte d'Azur France : www.marque-cotedazurfrance.com

Médiathèque Côte d'Azur France : mediatheque.cotedazurfrance.fr

6- Voies de délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal administratif de Nice

18 avenue des Fleurs

CS 61039

06050 NICE CEDEX 1

Téléphone : 04 89 97 86 00

Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

Télécopie : 04 89 97 86 02

Site internet : nice.tribunal-administratif.fr